

Conseil d'école du 23 juin 2020

Compte rendu

Personnes présentes :

Enseignantes: Mmes Delhier, Reingpach et Lehmann.

Parents d'élèves élus: Mmes Karcher, Cassard, DiLelio, Ringenbach, Blanchard et Mr Sarrand.

Représentant de la Mairie : Mme Rabbe.

Mme VETTER : DDEN

Personne(s) absente(s) excusée(s) :

La séance est ouverte à 20H00

Présidente: Mme LEHMANN.A

Secrétaire : Mme DELHIER.A

1. Approbation du compte rendu du second conseil d'école.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Représentants de parents d'élèves / Elections

- L'équipe enseignante remercie vivement les parents d'élèves qui se sont investis tout au long de l'année scolaire et souhaite bonne continuation aux familles qui quittent l'école.

L'an prochain souhaitent se représenter Mme BLANCHARD, Mr SARRAND, Mme CASSARD et Mr KARCHER probablement.

- Une réunion d'information à destination des parents intéressés par les représentants de parents d'élève aura lieu le 8 septembre à 19H15. La nouvelle liste sera établie à cette occasion.

3. Bilan du troisième trimestre

Période du 16 mars au 17 avril 2020

Suite à la crise du Covid 19, l'école est fermée depuis le 16 mars 2020, tous les projets en cours ou en programmation ont dû être annulés ainsi que les sorties scolaires.

En ce sens :

PROJETS en COURS :

-Le projet annuel avec Jade (professeure de danse professionnelle) qui a commencé début février, n'a pu être poursuivi. Les cours dispensés lui ont été réglés à hauteur de 897 euros par la mairie avec l'enveloppe SPECTACLE proposée chaque année et 153 euros par la coopérative scolaire.

-Intervention de la Maison de la Nature : 1 séance par classe a bien eu lieu pour aborder le tri des déchets mais les 2 séances suivantes ont été annulées.

PROJETS ANNULÉS :

-Pas de chasse à l'œuf cette année, le lapin était confiné.

-Annulation de la photo de classe prévue début avril.

-Annulation de la journée patinoire pour les classes de GS et MS.

-Annulation de la sortie scolaire à la Saline fin juin.

-Annulation du projet vélo.

-Annulation de la traditionnelle exposition des travaux des enfants ainsi que de la tombola et de la kermesse. Cependant, l'école disposant d'un stock de cadres conséquent, les enseignantes ont fait le choix d'offrir à chaque enfant de l'école un cadre afin d'y mettre en valeur une production réalisée durant cette année.

PROJET MODIFIÉ :

-**visite du CP**: une simple visite des locaux sera possible. Elle aura lieu jeudi 25 au matin. Pas d'échange avec les enfants de CP comme ce qu'il se fait habituellement.

Période du 4 mai au 7 mai 2020

-Accueil des enfants de soignants et personnels enseignants, 2 ou 3 enfants ont été accueillis durant cette période par les enseignantes de l'école maternelle.

Les 11 et 12 mai prérentrée des enseignantes

Période du 14 mai au 21 juin 2020

*Après cette période de confinement l'ouverture des écoles est soumise à un protocole sanitaire strict. Malgré l'obligation scolaire le choix de scolariser ou non leur enfant appartient aux parents ... Une enquête concernant le mois de mai est alors proposée par l'inspection de l'éducation nationale, suite à cette dernière, en concertation avec la directrice, un arrêté municipal est établi par Mr Sengler donnant priorité aux enfants de GS (classe d'âge jugée prioritaire). 8 élèves de GS sont alors accueillis. Le protocole sanitaire dense et très restrictif semble inadapté aux enfants en bas âge. Les parents sont alors informés des conditions de reprise à travers le protocole sanitaire mais également par un document établi par l'école résumant l'ensemble des points essentiels de cette reprise :

En l'occurrence :

-l'arrêté municipal en vigueur.

-gestes barrières nécessaires.

-port du masque pour les adultes.

-nouveaux horaires de l'école et aménagements des entrées et sorties des enfants avec interdiction d'accès aux locaux à toutes personnes extérieures.

-mise en place d'un espace restreint de 4 m² par enfant au sein des classes donc révision des effectifs de chaque classe : 8 maximum en maternelle.

-déplacements limités au sein de l'école.

-matériel individualisé pour chacun.

-désinfection régulière de toutes les surfaces et de tout de ce qui est touché.

En ce qui concerne la désinfection des locaux, une répartition du travail est mise en place entre les ATSEM et la personne effectuant le ménage après la classe.

Il est important de préciser que dans le secteur très peu d'écoles ont été ouvertes et encore moins ont permis la scolarisation des maternelles.

*Début juin, une seconde période s'amorce à partir de laquelle, une scolarisation progressive en fonction de l'âge des enfants est proposée : GS à temps plein, MS à mi-temps et PS non accueillis. Sont donc accueillis sur 2 jours, les 10 élèves de MS en plus des 13 GS à temps plein. Les enseignantes se répartissent les groupes en alternance pour pouvoir assurer présentiel et distanciel pour les enfants restés à la maison.

A compter du 22 juin 2020

Retour de tous à l'école avec un protocole sanitaire extrêmement allégé... L'école maternelle reprend son cours. Les enseignantes restent tout de même très vigilantes et l'organisation des salles de classe reste inchangée pour ces 15 derniers jours.

Interrogations des parents :

Quel impact cela a dans votre quotidien et manière de travailler, quel impact pour les enfants ? Vous, comme les enfants, êtes-vous à l'aise et épanouies ? Allons-nous vers un assouplissement de ces règles, ou non ?

Côté enseignant, cette période n'était pas simple : ni à organiser ni à vivre, l'école est totalement différente, les activités proposées sont toutes individuelles, plus de partage, plus de jeux collectifs. Les activités doivent être réfléchies de manière à proposer la même chose en présentiel et en distanciel afin à ne pas créer de différence entre les enfants.

Côté élèves : les enfants semblent heureux de revenir à l'école.

Le port du masque est contraignant face à des enfants de maternelle qui ne perçoivent pas l'expression du visage de l'enseignant. Il est depuis peu assoupli puisque les adultes ont le droit de le retirer quand ils se trouvent à distance des enfants.

Une fin d'année un peu particulière pour tous avec une seule question en tête : que va-t-il se passer en septembre ?

4. Bilan des inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 et répartition prévisionnelle

A la date du 20 juin 2020, 15 enfants nés en 2017 arriveront à la rentrée prochaine.

Soit 20 départs pour 15 arrivées.

Au vu des effectifs, l'équipe enseignante a fait le choix d'accepter de scolariser 3 enfants de 2 ans (nés en 2018).

Une semaine de découverte était prévue du 22 juin au 26 juin 2020. Elle est annulée. Cependant Mme REINGPACH rencontrera les familles qui le souhaitent.

La répartition prévisionnelle proposée est la suivante :

18 enfants en TPS/PS chez Mme REINGPACH (15 PS et 3 TPS)

22 enfants en MS chez Mme LEHMANN.

18 enfants en GS chez Mme DELHIER.

TOTAL : 58 élèves.

La rentrée sera échelonnée dans la classe de PS et ce, quelle que soit la répartition définitive. Une demande a été faite en ce sens auprès de l'inspection : mardi 1^{er} septembre et jeudi 3 septembre, accueil d'un $\frac{1}{2}$ effectif en PS. A compter du vendredi 5 septembre, l'effectif sera complet.

Les enfants de TPS seront accueillis quelques semaines plus tard pour laisser un temps d'adaptation aux PS soit le 14 septembre.

Pour les 2 autres niveaux, MS et GS, l'accueil de tous les élèves se fera dès le mardi 1^{er} septembre à 8h30.

Les inscriptions sont toujours possibles. Pour tout renseignement durant les vacances scolaires, il sera possible de contacter l'école par mail :

maternelle.plancher-bas@ac-besancon.fr

5. Coopérative scolaire: bilan des diverses actions.

Marché aux fleurs

Contre toute attente et avec l'accord de la municipalité et de la gendarmerie, cette vente a pu être maintenue. Elle s'est organisée en interne avec toute l'équipe de la maternelle, enseignantes, ATSEM et Service civique.

-Préparation des commandes le matin.

-Livraison sous forme de Drive l'après-midi.

Le bénéfice est de 1109.80 euros.

Le bilan financier de la coopérative pour cette période :

Date	Action	Dépenses	Recettes	Bénéfices
ANNULE	Photos			
05/20	Fleurs	2239.60	3349.40	<u>1109.80</u>
ANNULE	DVD			
ANNULE	EXPO/Cadres			

Les comptes seront contrôlés dès la rentrée de septembre par Mme Ringenbach et Mr Sarrand (désignés commissaires aux comptes en début d'année scolaire lors du premier CE).

L'équipe enseignante remercie Mr Blanchard pour tout le travail réalisé cette année et celui à venir puisqu'il souhaite poursuivre ce travail l'an prochain.

6. Projet pour l'année suivante

- Le spectacle des 3 chardons : confirmation attendue en septembre.
- Un spectacle de Noël avec une nouvelle troupe le 14 décembre.
- Un temps fort est d'ores et déjà réservé pour le mois de mars suivi d'un spectacle le 27 mars 2021. La salle Brassens est déjà réservée.
- La sortie à la patinoire sera reconduite.

11. Questions diverses

- CAP : Sarah Philippe a terminé son contrat. 2 candidatures ont été reçues en mairie, la mairie est en réflexion concernant celles-ci.
- Marchés d'été : les 14 et 21 août 2020 à priori. Mme Ringenbach, Blanchard, Cassard sont volontaires pour tenir la buvette.
- 14 juillet : vente de frites en soirée au profit de la coopérative scolaire.
- Départ à la retraite ? Equipe identique sans Sarah (CAP) et Mélody (service civique) à la rentrée. Départ de Bernadette dans l'année.
- Concernant les soucis de **téléphone** à l'école, Mme LEHMANN prendra contact avec Mr Gauchon. Il y aura également l'ordinateur portable à vérifier...

La séance est levée à 22H.